

Réf: Dossier 460755

Avis de constitution

SOCIETE « ANGEL'S & FRERES »

Siège Abidjan Cocody Angré Château, non loin de la
mosquée du Château et la résidence Karmen, Lot 00, Ilot
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2025 , et
enregistrés le 05/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques
suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGEL'S & FRERES »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
Transport terrestre, de personnes, de
marchandises, de biens, intermédiation ;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location-gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opération financière,
commerciale, industrielle, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Château, non loin de
la mosquée du Château et la résidence Karmen, Lot 00,
Ilot 00

Dirigeant(s) M KUMAR KAMAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06110 du 10/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75397/GTCA/RC/2025 du 10/12/2025

